

Pollution atmosphérique aux particules

PRÉFET
DU JURA

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
É
D
E
P
R
E
S
S
E

Compte tenu de l'évolution météorologique attendue, la qualité de l'air devrait encore stagner malgré une sensible amélioration constatée depuis le week-end.

Aussi, la préfecture, pour les jours à venir, rappelle les recommandations sanitaires suivantes, notamment pour les personnes sensibles (jeunes enfants, personnes âgées, asthmatiques ou allergiques, insuffisantes respiratoires chroniques) :

- **éviter toute activité physique ou sportive intense.** Les activités physiques légères et les sorties de plein air demeurent cependant possibles.
- **veiller à ne pas aggraver les effets de cette pollution** par d'autres facteurs irritants (usage de solvants sans protection appropriée, tabac...)
- **respecter scrupuleusement ou adapter sur avis du médecin** le traitement médical à visée respiratoire en cours ; en cas de besoin, il est conseillé de consulter son médecin traitant.

Compte tenu de l'évolution attendue un communiqué ultérieur précisera, si nécessaire, la conduite à tenir.

Pour toutes informations complémentaires, le public est invité à consulter le site suivant : www.atmo-franche-comte.org